



Aigle royal . info

Cahiers de la surveillance 2018-2019



Sommaire

Aigle royal - suivi 2018	2
Aigle royal - suivi 2019	4

Les cahiers de la surveillance évoluent

Bonjour à tous,

Certes la pandémie a perturbé les suivis de nos protégés mais toute la nature en général en a profité pour s'étendre et s'épanouir. Dès lors que les contraintes imposées par l'Homme se réduisent, la vie reprend ses droits sans attendre. Les bilans de ce bulletin sont relatifs aux années 2018 et 2019. Ainsi, nous rattrapons le retard de la parution dû au projet de refonte de tous les bilans rapaces. En effet, il y a les Cahiers de la surveillance qui sont édités chaque année, le bilan de l'observatoire rapaces dont la parution est plus irrégulière et enfin, l'enquête rapaces nocturnes dont les données sont en cours de traitement. Aussi, nous avons décidé de faire un seul rapport annuel reprenant toutes ces données, rapport intitulé «Rapaces en France» * dont le premier numéro est sorti il y a quelques semaines et pour lequel nous avons beaucoup de retours positifs. Il n'est pas encore complet et va évoluer, mais il préfigure l'évolution en cours. En parallèle et pour faciliter le travail de tous, nous travaillons sur une saisie informatisée des données. Beaucoup de changements sont donc en chantier ce qui explique les décalages en parution. Quoi qu'il en soit, merci à tous pour votre mobilisation sans faille en faveur de la connaissance et de la sauvegarde de l'Aigle royal.

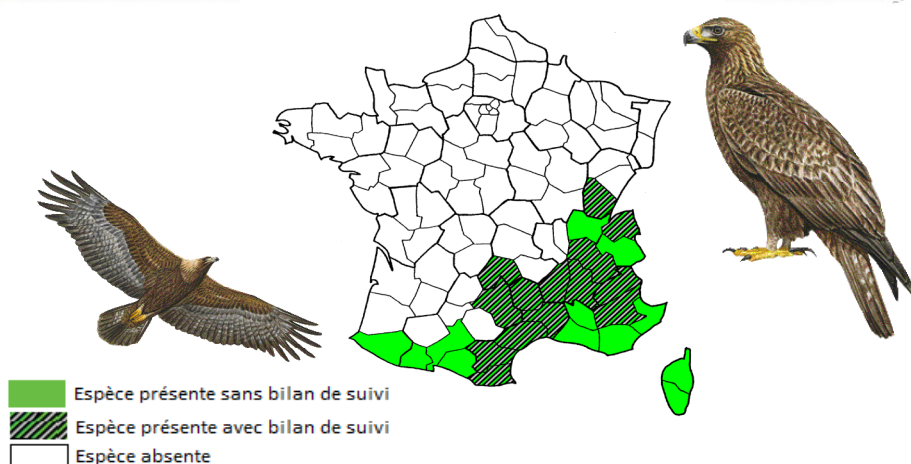


* Disponible à l'adresse suivante : https://www.lpo.fr/images/rapaces/bilan_rapaces_def.pdf

Aigle royal - suivi 2018

Aquila chrysaetos (Linnaeus, 1758)

Espèce rare



Un regain des suivis cette année avec 259-265 couples surveillés contre 212 en 2017. Le nombre de jeunes par couple est de 0,4 comme en 2017. Il était de 0,5 en 2016. Par contre on constate de forte disparité d'un massif à l'autre. Cette année encore la population du Massif Central s'agrandie.

Yvan Tariel
(LPO)

Auvergne-Rhône-Alpes

• Drôme (26)

La Drôme compte entre 39 et 45 couples, soit 10% de la population française d'Aigles royaux. La Drôme abrite une des plus importantes populations connues de Rhône-Alpes. La proportion de couples ayant réussi leur reproduction en 2018 est de seulement 17 % : il s'agit de la pire année depuis 20 ans (début du suivi) en termes de productivité. Nous avons pu constater au moins 2 échecs après la ponte et 1 après l'éclosion.

On notera pour 2018 :

- Un bon effectif de 33 couples suivi.
- Couples présents sur la plupart des sites.
- Zéro couple on produit des « jumeaux » à l'envol.
- Toujours un excellent suivi à Saou avec même une nouvelle aire découverte.
- Reproductions exceptionnellement mauvaises dans le Vercors et le Diois (1

Tableau de surveillance de l'Aigle royal - 2018

RÉGIONS	Sites contrôlés	Couples cantonnés	Couples suivis	Couples reproducteurs	Couples producteurs	Jeunes à l'envol	Surveillants	Journées de surveillance
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES								
Drôme	?	39-45	33	?	6	6	?	?
Isère	56	52	38	17	12	13	32	> 350
Haute-Savoie	46	43	38	22	19	19	154	249
TOTAL	102	134-140	109	39	37	38	186	> 599
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ								
Jura	?	~ 2	?	?	?	?	13	23
MASSIF CENTRAL								
Cantal								
Ardèche								
Aveyron								
Lozère	41	> 37	37	25	16	16	37	182
Gard								
Hérault								
Aude (frontière Massif central)								
OCCITANIE								
Aude	15	14	14	7	6	6	17	42
Pyrénées-Orientales	?	?	16	8	6	8	?	?
TOTAL	15	14	30	15	12	14	17	42
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR								
Hautes-Alpes	34	23	23	23	18	22	?	?
Alpes-de-Haute-Provence	53	49	49	19	13	14	?	?
TOTAL	87	72	72	42	31	36	?	?
TOTAL 2018	245	> 259-265	248	121	96	104	253	> 846
Rappel 2017	?	212	183	84	76	73	316	328
Rappel 2016	?	206	147	147	69	73	284	853

& 0 aiglons respectivement).

- Couple dans la vallée du Rhône toujours présent.

-Plusieurs dialogues par rapport aux zones d'escalade, vol libre.

- Notre nouveau couple de 2017 a réussi à produire un aiglons à l'envol.

- 5 aiglons bagués et équipés d'émetteurs balisés.

Un grand merci à toutes et à tous qui

protège nos aigles et transmettent leurs observations à Faune-Drôme !

COORDINATION : Andrew HARGREAVES
(LPO Drôme)

• Isère (38)

Les 52 couples connus ont tous été contrôlés et les résultats obtenus sont

certaines pour 38 d'entre eux. Seuls 17 couples ont couvé, 12 ont réussi leur reproduction et 13 aiglons se sont envolés. Il s'agit du 2ème plus mauvais résultat de ces 15 dernières années. Probablement les effets d'une autorégulation naturelle découlant de la croissance des effectifs d'oiseaux non territoriaux à la suite de l'exceptionnelle année 2017 (30 aiglons produits). Phénomène peut-être aussi aggravé par les chutes de neige tardives qui ont recouvert fin mars - début avril beaucoup d'aires mal abritées. Et toujours par les activités de vol libre et d'escalade qui perturbent de nombreux sites de nidification.

COORDINATION : Bernard DRILLAT
(Groupe Aigle royal Isère, LPO Isère)

• Haute-Savoie (74)

La population de Haute-Savoie compte 43 couples, tous adultes. Sur ces 43 couples, 19 produisent 19 jeunes, 3 échouent, 16 ne produisent rien pour des raisons qui nous sont inconnues et 5 sont insuffisamment suivis. 2 couples subissent la disparition de leurs poussins (3 poussins au total) et un autre échoue sur l'œuf ou le jeune poussin. L'année 2018 fait partie des bonnes années pour le nombre de jeunes à l'envol. Mais il est dommage qu'encore 5 couples n'aient pas été suffisamment suivis cette année. Un nouveau couple a été découvert sur un massif de moyenne montagne occupé anciennement, ne comportant que 2 petites falaises, mais sur lequel des observations étaient régulières ces dernières années. De nombreux immatures et quelques adultes fréquentent des territoires occupés par des couples territoriaux.

De nombreux territoires subissent des dérangements d'origine humaine, principalement dus aux parapentes, planeurs et grimpeurs. Le couple limitrophe Ain/ Haute-Savoie, nicheur avec succès dans l'Ain cette année, a été inclus à cette synthèse. 2 cas de mortalité sont rapportés : 1 adulte très probablement suite à un choc contre une clôture barbelée et 1 mâle immature qui présente 2 fractures (aile et patte gauches) et une importante plombémie. Cette synthèse a été réalisée grâce aux données de 154 observateurs de la LPO qui ont réalisé 249 journées de recherches ou de suivis.

Remerciements : Sur 154 observateurs, ne sont cités ici que les 34 ornithos qui ont fait plus de 2 jours de suivi. M. Adam - F. Bacuez - P. Badin - M. Bethmont - M-A. Bianco - P. Boissier - F. Bourdat - J. Calvo - P. Charrière - Mo Clerc - C. Cordonnier - P. Ducrot - M. Dupont - C. et E. Eminet - M-F. Fageolle - C. Giacomo - V. Gouilloux - M. Hay et O. - J-F. Hyvrard - A. Jacquemoud - P. Lebrun - J-C. Louis - L. Lückner - P. Luxembouger - M. Maire - D. Maricau - J-P. Matérac - M. Oriella - R. Prior - P. et

C. Roy - P. Tardivel.

COORDINATION : Jean-Pierre MATERAC
(LPO Haute-Savoie)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

• Jura (21)

Toujours pas de preuve formelle de reproduction côté département du Jura où l'espèce est présente de façon «permanente» vers Saint-Claude avec 1 ou 2 adultes + 2 couples adultes bien cantonnés mais dont on sait qu'ils sont installés côté département de l'Ain, donc non comptés ici (voir Réserve de la Haute Chaîne du Jura et LPO Ain), mais souvent en territoire jurassien pour leur domaine vital. L'espèce de plus en plus vue ailleurs aussi, y compris un couple adulte à plus basse altitude en zone collinéenne du Revermont jurassien (couple possible). Donc bilan Jura (39) = 1 couple probable et 1 couple possible.

Remerciements : PNR Haut Jura, LPO Franche-Comté, SD 39 de l'ONCFS, ...

COORDINATION : Jean-Philippe PAUL
(LPO Franche-Comté)

MASSIF CENTRAL

• Ardèche (07), Aude (11 – Frontière avec le massif central), Aveyron (12), Gard (30), Lozère (48), Cantal (15) et Hérault (34)

Un nouveau couple découvert dans l'Hérault et une première reproduction réussie pour ce couple. Sur les 41 sites suivis, 37 au moins sont occupés par deux individus, un site au moins par un seul.

-25 couples ont pondé au moins un œuf.
-16 de ces couples ont eu au moins une éclosion.
-16 ont produits 1 poussin.
-16 aiglons ont pris leur envol et deux sont mort moins d'un mois plus tard.

Une bonne année pour la reproduction des aigles avec un taux d'envol de 0,42 jeunes (0,23 en 2017) pour l'ensemble des couples présents. Toutes informations sur d'éventuelles observations d'Aigles royaux bagués (bagues couleurs) sont à transmettre au groupe de surveillance ou plus particulièrement à Christian ITTY et nous vous en remercions par avance.

COORDINATION : Jean-Claude AUSTRUY
(Groupe Rapaces Massif central)

OCCITANIE

• Aude (11)

Très bonne année dans les Corbières avec 6 jeunes élevés sur les 7 couples, reproduction nulle en Montagne Noire et dans les Pyrénées audoises. Pour ces dernières, le printemps particulièrement pourri a eu raison des velléités de nidification des 4 couples montagnards. A noter une reproduction réussie dans un Cèdre. Un couple s'étant installé et reproduit avec succès à quelques centaines de mètres d'un parc éolien (!) a fait l'objet d'un suivi en continu jusqu'après l'envol.

Remerciements : S. Albouy, M. Bourgeois, A. Chaillou, L-G. Chamba, F. Escot, L. Geigel, M. Guérard, J. Kemp, Y. Lazennec, P-L. Lemaître, F. Morlon, R. Riols, Y. Roullaud, B. Sauphanor, F. Terrier, M. Vaslin.

COORDINATION : Christian RIOLS
(LPO Aude)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

• Alpes-de-Haute-Provence (04)

Une très mauvaise reproduction cette année pour l'Aigle Royal : en cause un printemps très pluvieux, les couples d'altitude, plus habitués aux mauvaises conditions climatiques, ont été beaucoup moins affectés, le nombre de territoires connus de 74 est stable. La productivité de 0,29 est mauvaise avec seulement 14 jeunes à l'envol.

COORDINATION : Didier FREYCHET
(Centre de soins faune sauvage Aquila 05-04)

• Hautes-Alpes (05)

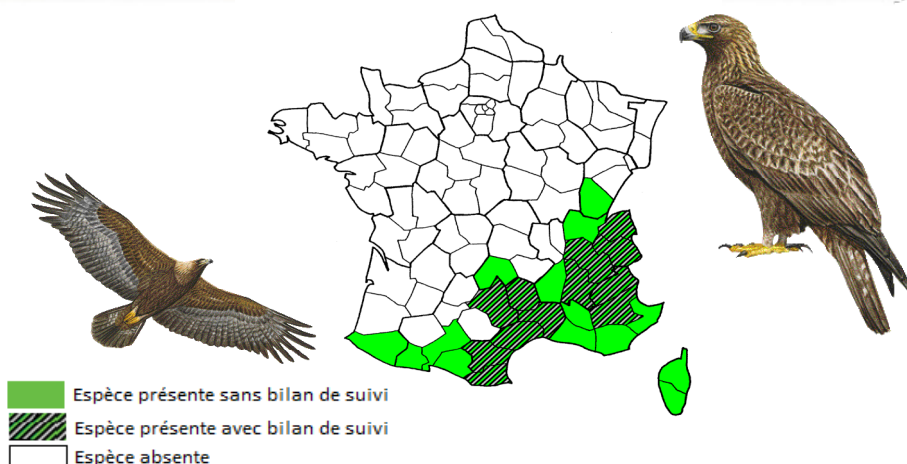
La population des aigles royaux du département des Hautes-Alpes est estimée à environ 76 couples. Nous n'avons obtenu des résultats certains que pour 34 couples (40 en 2017). Le nombre de jeunes envolés en 2018 est dans la moyenne avec 22 jeunes à l'envol mais on peut penser qu'il sera supérieur en raison de la plus faible couverture du suivi. 4 couples ont donné 2 jeunes. La productivité est de 0,65 juv/couple/an, ce qui est très bon. Les dates d'envol connues correspondent aux années précédentes (3e décade de juillet). 8 aiglons ont été bagués au nid et équipés de GPS dans le cadre d'un programme financé par RTE, encadré par le CNRS et piloté sur le terrain par Christian Itty et Arzhela Hemery. Envergures alpines est partenaire de ce projet.

COORDINATION : Christian COULOU MY
(Envergures alpines) et avec la participation du Parc national des Ecrins.

Aigle royal - suivi 2019

Aquila chrysaetos (Linnaeus, 1758)

Espèce rare



Une année moyenne et mauvaise pour plusieurs territoires, marquée par des échecs de reproduction et plusieurs cas de mortalité. On espère que la tendance s'inversera pour l'année 2020. Cependant, l'effort de suivi reste toujours présent et nous tenons à remercier l'ensemble des personnes sur le terrain !

Nicolas DA ROCHA
(LPO)

Auvergne-Rhône-Alpes

• Drôme (26)

37 couples contrôlés : 6 couvains abandonnés pendant couvaison ou jeunes poussins : 10 aiglons (balisé) mais 3 morts dans les jours après l'envol probablement à cause de faim.

COORDINATION : Andrew HARGREAVES
(LPO Drôme)

• Isère (38)

Un nouveau couple soupçonné depuis longtemps a été confirmé cette année. Les 53 couples connus ont tous été contrôlés mais les résultats obtenus ne sont certains que pour 32 d'entre eux. 23 couples ont couvé mais 13 seulement ont réussi leur reproduction produisant 14 aiglons à l'envol. Il s'agit donc d'une année bien moyenne pour le département. On constate une recrudescence

Tableau de surveillance de l'Aigle royal - 2019

RÉGIONS	Sites contrôlés	Couples cantonnés	Couples suivis	Couples reproducteurs	Couples producteurs	Jeunes à l'envol	Surveillants	Journées de surveillance
Auvergne-Rhône-Alpes								
Drôme	37	37	37	37	16	10	20	?
Isère	57	53	32	23	13	14	37	>300
Savoie	?	~ 60	19	19	19	6	?	?
Haute-Savoie	46	43	39	29	27	30	163	299
Total	140	~ 193	127	108	75	60	220	> 599
Massif Central								
Aveyron	6	5	5	1	0	0	8	45
Gard	6	6	6	4	3	3	11	40
Hérault	11	10	10	7	5	5	12	63
Lozère	12	12	12	8	5	6	9	42
Total	35	33	33	20	13	14	40	190
Occitanie								
Aude	15	13	13	7	2	2	10	31
Pyrénées-Orientales	12	8	?	8	7	7	3	24
Total	27	21	13	15	9	9	13	55
Provence-Alpes-Côte d'Azur								
Alpes-de-Haute-Provence	56	42	42	19	14	15	?	?
Hautes-Alpes	?	78	39	18	11	15	?	?
Total	56	120	81	37	25	30	?	?
TOTAL 2019	258	~ 367	254	180	122	113	273	> 844
Rappel 2018	245	259-265	248	121	96	104	253	> 846
Rappel 2017	?	212	183	84	76	73	316	328

des perturbations liées au vol libre et surtout à l'escalade, avec notamment des équipements de falaise sur 2 sites de nidification.

2 cas de mortalité ont été recensés: un juvénile équipé GPS en provenance des Hautes Alpes (tir par balle) et 1 mâle adulte mort à la suite d'un combat avec un autre aigle (perforation du crâne par

une serre).

COORDINATION : Bernard DRILLAT
(Groupe Aigle royal Isère, LPO Isère)

• Savoie (73)

Pour le département de la Savoie, le nombre de couples nicheurs est estimé à une soixantaine. Compte tenu de ce

nombre élevé, des contraintes naturelles liées à la géographie du département et de la présence de nombreuses autres espèces à forte valeur patrimoniale, un suivi exhaustif est difficilement envisageable. Aujourd'hui, ce travail est partagé entre plusieurs partenaires : ONCFS, LPO, PNV, PNRMB, ONF...

Pour 2019, les données collectées portent sur les suivis de reproduction réalisés par les bénévoles de la LPO, les salariés du Parc National de la Vanoise et André Foulu (ONCFS). Elles concluent, pour 19 couples reproducteurs, à 6 aiglons à l'envol, 5 échecs et 9 couples pour lesquels la reproduction est estimée réussie sans que le nombre d'aiglons à l'envol ait été précisé. Reprenant tout juste le dossier aigle en tant que référent pour la LPO, je dois encore organiser une collecte efficace des données, proposer aux bénévoles un cadre minimal de suivi, fédérer les différents partenaires pour mettre en place un réseau plus fluide. Ces perspectives ne pourront se réaliser qu'au fil des prochaines années.

Remerciements : André Foulu, Bénédicte Chomel, Dominique Maricau, Jérôme Cavailhès (PNV)

COORDINATION : Philippe VALLET (LPO)

• Haute-Savoie (74)

La population de Haute-Savoie compte 43 territoires occupés, dont 40 par des couples adultes. 2 territoires mal suivis sont fréquentés par des couples dont au moins l'un des 2 individus est adulte. 1 autre mal suivi, mais avec la présence habituelle d'un couple adulte, est fréquenté par au moins 1 adulte. Sur les 40 couples adultes, 24 produisent 1 jeune à l'envol, 3 ont chacun 2 jeunes, 2 échouent et 1 est mal suivi. L'année 2019, avec 30 jeunes à l'envol est la plus productive depuis le début du suivi organisé en 1975. De nombreux immatures et quelques adultes fréquentent des territoires occupés par des couples territoriaux. De nombreux territoires subissent des dérangements d'origine humaine, principalement dus aux parapentes, planeurs et grimpeurs.

Le couple limitrophe Ain/Haute-Savoie, le plus productif du département, depuis sa 1ère nidification en 1994, mais qui n'a pas produit de jeune cette année, a été inclus à cette synthèse, bien qu'il n'ait niché qu'une seule fois en Haute-Savoie. 2 cas de mortalité sont rapportés : 1 femelle adulte, en excellent état d'embonpoint, sans fracture ni présence de plomb de chasse, mais avec des traumatismes, est apparemment morte accidentellement. 1 individu de 2ac a été trouvé pas loin d'une ligne HT. Cette synthèse a été réalisée grâce aux données de 162 observateurs de la LPO qui ont réalisé 297 journées de recherches ou de

suivis.

Remerciements : Nous remercions tous les observateurs qui ont permis de réaliser cette synthèse. Par manque de temps, leurs noms ne sont pas cités ici.

COORDINATION : Jean-Pierre MATERAC (LPO Haute-Savoie)

MASSIF CENTRAL

• Aveyron (12), Gard (30), Lozère (48), Cantal (15) et Hérault (34)

Sur les 42 sites suivis, 39 au moins sont occupés par deux individus, un site au moins par un seul.

- 24 couples ont pondu au moins un œuf.

-17 ont produit au moins 19 poussins.

-18 aiglons ont pris leur envol et deux sont morts moins d'un mois plus tard.

En résumé, une bonne année pour la reproduction des aigles avec un taux d'envol de 0.51 (contre 0.42 en 2018) pour l'ensemble des couples présents.

Toutes informations sur d'éventuelles observations d'Aigles royaux bagués (bagues couleurs) sont à transmettre au groupe de surveillance ou plus particulièrement à Christian ITTY et nous vous en remercions par avance.

COORDINATION : Jean-Claude AUSTRUY (Groupe Rapaces Massif central)

OCCITANIE

• Aude (11)

La pire année depuis le début du suivi avec seulement 3 jeunes à l'envol ! Mauvaises conditions climatiques dans la partie pyrénéenne entraînant une absence de reproduction, pression anthropique sur plusieurs sites : Hautes-Corbières avec un échec provoqué par de fréquentes rotations d'hélicoptère pendant plusieurs journées consécutives dans le cadre de la maintenance d'une ligne HT ; Corbières orientales avec délocalisation de son meilleur site du couple le plus producteur depuis 2017 suite aux travaux d'extension d'un centre d'enfouissement ; Montagne Noire avec absence de reproduction pour la 10ème année consécutive suite à la construction d'un parc éolien etc.

Remerciements : M. Bourgeois, F. Escot, M. Guérard, J. Kemp, Y. Lazennec, P-L. Lemaitre, F. Morlon, Y. Roullaud, F. Terrier, M. Vaslin.

COORDINATION : Christian RIOLS (LPO Aude)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

• Alpes-de-Haute-Provence (04)

Une deuxième année de reproduction mauvaise de suite pour l'Aigle royal : en cause les conditions météorologiques du printemps. Le nombre de territoires connus de 77 est en progression mais le suivi est plus faible ou incomplet. La productivité de 0,36 est plus proche de la moyenne mais reste faible avec seulement 15 jeunes connus à l'envol.

COORDINATION : Didier FREYCHET (Centre de soins faune sauvage Aquila 05-04)

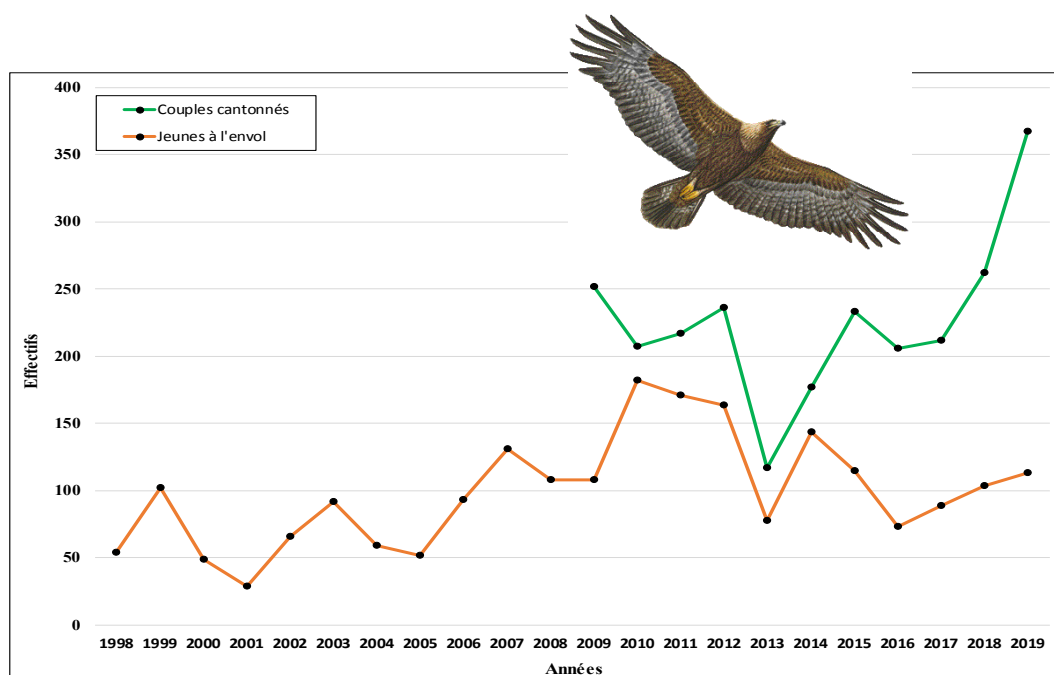
• Hautes-Alpes (05)

La population de l'Aigle royal dans les Hautes-Alpes est estimée à environ 75 domaines vitaux. L'équipement GPS de certains adultes peut nous amener à ajuster nos estimations mais cet ordre de grandeur est fiable. Malgré une stabilisation de l'augmentation du nombre de territoires constatée depuis plusieurs années, on découvre encore des couples qui s'intercalent au sein de la mosaïque de leurs domaines ! 2019 restera une année médiocre en termes de nidification avec seulement 11 aiglons à l'envol. Dans 2 cas, nous avons constaté 2 aiglons dans la même aire ! Huit couples ont entrepris mais échoué leur reproduction. Il est toujours très difficile d'identifier une cause particulière expliquant ces performances, bonnes ou mauvaises. Les conditions météo jouent un rôle non négligeable bien que ces oiseaux soient très bien adaptés aux rigueurs de nos printemps alpins. La concurrence intra spécifique, ainsi qu'en témoignent les combats violents et réguliers auxquels nous avons assisté, comptent probablement beaucoup.

Un GPS sur l'un des aiglons suivis a permis de le retrouver. Il s'était malheureusement noyé dans un réservoir d'eau (impluvium). Un autre aiglon a été tué par un braconnier.

COORDINATION : Christian COULOUMY (Envergures alpines) et avec la participation du Parc national des Ecrins.

Évolution et résultats de la mobilisation en faveur de la surveillance de l'Aigle royal (1998-2019)



Années	Nombre de surveillants	Journées de surveillance
1998	93	815
1999	55	196
2000	41	444
2001	71	378
2002	137	603
2003	102	802
2004	120	607
2005	102	488
2006	139	714
2007	233	650
2008	157	634
2009	220	618
2010	342	565
2011	426	827
2012	367	1049
2013	281	871
2014	284	1110
2015	236	408
2016	284	853
2017	316	328
2018	253	846
2019	273	844
Moyenne	206	666

Un kit d'animation Aigle royal financé par AIGLE est disponible pour le réseau !



(A) Silhouette taille réelle d'Aigle royal



(B) kit de silhouettes de 16 rapaces



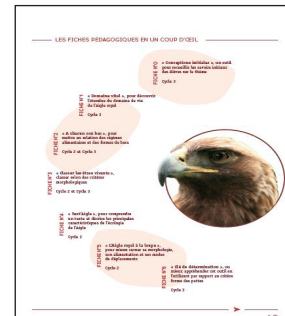
(C) Banque de 100 images



(D) Paysage magnétique avec 30 magnets



(E) Reproduction en 3D de becs et de serres de rapaces dont l'Aigle royal



(F) Dossier de 140 pages de ressources et fiches pédagogiques

POURQUOI SUIVRE ET SURVEILLER LES AIRES DE RAPACES MENACÉS ?

Les débuts de la surveillance sont étroitement liés aux besoins et dérives de la fauconnerie, des zoos et des collectionneurs d'œufs. Dans les années 1970, les nids de faucon pèlerin, espèce alors en voie de disparition mais encore classée "nuisible", étaient systématiquement pillés dans l'est de la France. Les trafiquants venaient voler les poussins pour les revendre à certains fauconniers, qui à l'époque n'élevaient pas leurs oiseaux. La lutte a duré plusieurs années, jusqu'au jour où des fauconniers sérieux ont compris qu'il fallait arrêter les captures et ont commencé à élever les faucons pèlerins en captivité, pour ne plus avoir à les prélever dans la nature.

• CONNAÎTRE LES RAPACES

La surveillance est l'occasion d'observer les oiseaux durant de longues heures. Elle permet de collecter des données précieuses sur la biologie et l'éthologie des rapaces. Elle contribue par exemple à connaître les causes d'échec de reproduction, échecs qui représentent un frein considérable pour la stabilité des populations de rapaces. Elle permet aussi une veille sur les causes de mortalité des adultes, dont la principale reste aujourd'hui l'intoxication.

• ASSURER LA TRANQUILLITÉ DES OISEAUX POUR GARANTIR UNE MEILLEURE REPRODUCTION

Désormais, ce sont les dérangements involontaires qui causent le plus de tort aux rapaces. Difficile d'imaginer qu'un vol en deltaplane ou qu'une cordée de grimpeurs puisse mettre en péril la reproduction d'une espèce en voie de disparition. C'est pourtant régulièrement le cas. Si la surveillance a été créée pour lutter contre les trafics de poussins et d'œufs, elle s'exerce surtout aujourd'hui pour éviter les dérangements, bien souvent involontaires, causés entre autres par les loisirs de plein air. Ce qui ne veut pas dire que les risques de trafic soient écartés !

• SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

En 1972, les rapaces sont enfin protégés par la loi. Le trafic devenant illégal, les associations peuvent déployer des actions juridiques. Ce qui a permis aux surveillants d'agir publiquement. C'est ainsi que la surveillance est aussi devenue une importante action de sensibilisation. Plus qu'une simple veille, elle constitue aujourd'hui un moyen efficace de sensibiliser, sur le terrain, les usagers du site. Ces derniers (des simples promeneurs aux adeptes des loisirs motorisés) sont de plus en plus nombreux. Il est important de leur expliquer les menaces qui pèsent sur ces oiseaux et de leur faire accepter la nécessité de préserver la tranquillité du site. Quand le lieu s'y prête, les surveillants montrent aux promeneurs l'oiseau à la longue-vue, saisissant l'occasion d'initier le public à la protection et à la fragilité des rapaces.

• PERMETTRE LE RETOUR D'ESPÈCES RÉINTRODUITES

En France, certaines espèces font l'objet de programmes de réintroduction comme le vautour moine et le gypaète barbu. Les oiseaux libérés sont des jeunes qui nécessitent également une surveillance quotidienne pour assurer leur tranquillité et le bon déroulement de l'envol.

Comment devenir surveillant ?

Contactez votre LPO locale sur www.lpo.fr/la-vie-associative/le-reseau-lpo ou la Mission Rapaces à rapaces@lpo.fr. Parc Montsouris - 26 boulevard Jourdan - 75014 Paris. Nous vous mettrons en relation avec les coordinateurs locaux susceptibles de vous accompagner dans votre démarche.

Surveillance des aires de rapaces menacés

Les rapaces de France font l'objet d'un engagement naturaliste exceptionnel. Dans tous les départements, des associations et des naturalistes bénévoles consacrent de leur temps pour surveiller la reproduction de ces espèces emblématiques. Pour les protéger et mieux les connaître, nous avons besoin de vous ! Rejoignez les surveillants au chevet de l'aigle botté, de l'aigle royal, des vautours, du faucon pèlerin, du milan royal, de l'effraie, du grand-duc, etc. Pour sauvegarder les nichées de busards en milieu agricole, la mobilisation de nombreux bénévoles est essentielle. A partir de 16 ans avec une autorisation parentale, la surveillance nécessite au minimum une semaine de disponibilité entre février et août. Jumelles et longue-vue sont de précieux auxiliaires. Pour faciliter l'organisation des coordinateurs, pensez à vous inscrire dès cet hiver.



© Christian PACTEAU

Réseau Aigle royal

Aigle royal info réalisé et édité par la LPO : 26 bd Jourdan, parc Montsouris, 75014 Paris
Mail : rapaces@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Réalisation : Nicolas DA ROCHA

Maquette / composition : d'après la maquette de La Tomate Bleue, Nicolas DA ROCHA

Relecture : Nicolas DA ROCHA & Yvan TARIEL

Photo de couverture : Bruno Berthemay

LPO ©2021

<http://rapaces.lpo.fr/aigle-royal>

<http://rapaces.lpo.fr>

www.lpo.fr

